

Une publication du CNDP : « La guerre d'Algérie dans l'enseignement en France et en Algérie ».

(Compte-rendu du colloque de mars 1992 intitulé « Mémoire et enseignement de la guerre d'Algérie » organisé par l'Institut du monde arabe et la Ligue de l'enseignement.)

Ce colloque, réuni à l'occasion du 30ème anniversaire de la fin des combats en Algérie et des accords d'Evian, est le résultat d'un travail entre historiens, enseignants, hommes de média et responsables politiques des deux pays.

Co-organisé par Gilles Manceron et Jean-Michel Le Dain il a réuni plus de 800 participants, et proposé six ateliers : les médias face à la guerre d'Algérie ; les étudiants français et algériens et la guerre d'Algérie ; les valeurs en question : justice et droit ; les valeurs en question : nationalité, citoyenneté, identité ; l'enseignement de la guerre d'Algérie de l'Ecole à l'université ; cinéma et littérature sur la guerre d'Algérie.

La publication du CNDP « La guerre d'Algérie dans l'enseignement en France et en Algérie », éditée en 1993, réunit l'essentiel des interventions présentées dans le cadre de l'atelier sur l'enseignement de la guerre d'Algérie de l'Ecole à l'université, ainsi que des interventions d'autres ateliers qui paraissaient nécessaires à l'éclairage de la problématique abordée. (Les actes de l'ensemble du colloque ont été publiés quant à eux, également en 1993, par la Ligue de l'enseignement et l'Institut du monde Arabe)

Presque dix ans après, ce colloque peut apporter aux enseignants une aide et un appui pour leur réflexion. Le texte du CNDP constitue le premier corpus établi sur les stratégies éducatives des deux pays à propos de la guerre d'Algérie et aborde un certain nombre de thèmes qui gardent toute leur actualité.

Le texte ci-dessous s'appuie sur les différentes interventions de ce colloque tout en remaniant le plan du document du CNDP afin de faire ressortir les thèmes que nous avons jugé pertinent de mettre en valeur.

Les politiques scolaires de la France coloniale : un objectif d'assimilation contredit par les réalités (1830-1954).

Dans sa communication lors du colloque « L'école et les rapports interethniques dans l'Algérie coloniale » Antoine Léon, professeur à Paris V, montre que l'administration coloniale assignait pour objectif à l'école de « fusionner les races » tout en assurant la « conquête morale » des indigènes. Il s'agissait d'assimiler en gardant un rapport de subordination entre le colonisateur qui apportait la civilisation et le colonisé qui la recevait et de parvenir à un alignement progressif des comportements du colonisé sur celui du colonisateur.

Et en effet les instructions officielles des responsables scolaires de l'époque et les préfaces des manuels insistent sur l'objectif de développer la compréhension mutuelle. Les moyens d'atteindre cet objectif ont pu être, selon les périodes, de développer des écoles mixtes, d'imposer une langue commune : le français, mais aussi de laïciser l'enseignement – pour ne pas choquer les sensibilités religieuses - et de valoriser l'étude de la langue arabe et de la civilisation arabo-islamique.

Il est vrai que cette politique scolaire a connu des fluctuations. De 1830 à 1870 l'Algérie est administrée par les militaires soucieux « d'aller au-devant des indigènes » : en 1867 une ordonnance impose d'ouvrir les écoles élémentaires à « tous les enfants de la commune sans distinction de race et de religion ». Par contre les écoles secondaires sont distinctes : écoles françaises et israélites d'un côté, écoles musulmanes de l'autre. Mais à partir de 1870 l'administration civile qui remplace les militaires réintroduit la séparation des communautés en imposant un « Enseignement des indigènes » dans des écoles spéciales.

Après 1945 l'administration française affiche une politique d'assimilation plus nette. Et en 1949 les enseignements européen et indigène fusionnent. La langue arabe est

optionnelle pour les élèves mais obligatoire pour les enseignants dans les écoles normales. Des enseignants, des inspecteurs travaillent eux aussi pour le rapprochement des deux communautés.

Cependant la société coloniale hiérarchisée et cloisonnée et les demandes des familles en matière d'éducation contredisent dans les réalités ces objectifs d'intégration scolaire. En 1954 moins de 13% des enfants musulmans d'âge scolaire fréquentent un établissement scolaire. On ne recense que 589 étudiants algériens (soit 13,1% des étudiants en Algérie). De même, peu d'élèves européens choisissent l'arabe comme première langue, leurs familles étant hostiles à l'apprentissage de la langue arabe. Les trois communautés européenne, israélite et musulmane apparaissent donc juxtaposées plutôt qu'intimement mêlées.

L'apologie de la colonisation dans les manuels d'enseignement français de 1930 à 1982.

Daniel Lefèvre, chercheur à Paris VIII, « L'Algérie dans les manuels scolaires d'histoire et de géographie de 1930 à nos jours » s'attache à savoir quel enseignement avaient reçu les Français arrivés à l'âge mûr quand commence la guerre d'Algérie.

Il montre que les manuels donnent à l'ensemble de la population européenne tant en France qu'en Algérie - puisque les manuels destinés à l'enseignement européen sont identiques à ceux des écoles métropolitaines - une image idéalisée de la colonisation et entretiennent une méconnaissance des réalités sociales, économiques et politiques de l'Algérie. De 1930 à 1945 les manuels donnent une image positive de la colonisation « à la française » c'est-à-dire celle d'une entreprise préoccupée de buts humanitaires. Leur étude permet d'apprendre que la colonisation a entraîné la croissance démographique, la mise en valeur du pays, l'extension des terres cultivées, la croissance de la production, l'établissement d'un réseau moderne de transport et de communication et l'égalité des droits entre Français et indigènes. L'empire français est présenté comme la condition nécessaire de la puissance économique et militaire de la France.

Les problèmes que posent pourtant déjà l'explosion démographique, le recul de la production agricole indigène, le défaut de représentation musulmane dans l'assemblée algérienne, l'inégalité civique et juridique sont passés sous silence alors qu'ils sont bien connus d'un certain nombre d'auteurs.

Il faut donc reconnaître qu'à cette époque les manuels sont écrits pour remplir une fonction civique : ils transmettent une vérité officielle. La plupart des soldats du contingent français et la masse des Européens d'Algérie ignorent donc son histoire et ses réalités et vont aborder la guerre d'Algérie avec « bonne conscience ». Quant aux manuels destinés aux écoles spéciales ils tendent à dévaloriser le milieu indigène. Ainsi l'école nie, par le contenu de ses manuels, les objectifs sociaux qui lui sont assignés.

De 1950 à 1982 la guerre d'Algérie, nommée « crise » ou « affaire », est présentée de façon succincte. Elle est souvent expliquée par l'anticolonialisme américain et le communisme, les colonies étant un terrain de rivalité entre les deux grandes puissances dans un contexte de guerre froide. L'islam apparaît comme un facteur qui a empêché l'intégration de la population musulmane. La politique coloniale n'est pas remise en cause, ce sont les abus des colons, des militaires et des gouverneurs qui sont dénoncés.

André Romegous, de l'association des amis de Max Marchand, rappelle une expérience atypique, celle de Max Marchand, Inspecteur d'Académie en Algérie, auteur, avec Aimé Bonnefin, d'une « Histoire de France et d'Algérie » pour les CE et CM1, (Hachette, 1951) qui présente simultanément des faits s'étant passés en même temps sur les deux rives de la Méditerranée, mettant ainsi en parallèle les deux histoires. Il est également l'auteur d'une « Histoire abrégée de l'Algérie » pour les CM en 1957. Cette entreprise se soldera par une tragédie : en temps que chef du service des Centres sociaux Max Marchand est assassiné le 15 mars 1962 par l'OAS à Alger ainsi que cinq autres fonctionnaires de l'Académie d'Alger : Marcel Basset, Robert Aimard, Salah Ould Aoudia, Mouloud Feraoun, Ali Hammoutène.

Pour Daho Djerbal, chargé de cours à l'université d'Alger, « La mémoire des acteurs de la guerre de libération et l'enseignement », c'est au sein de l'école coloniale que s'est forgée pour des élèves musulmans – futurs acteurs de la guerre - la prise de conscience de la situation de vaincu et d'humiliation du colonisé. Elle cite deux cas : Slimane Lakdar Ben Tobbal, membre du FLN, reçoit un choc en écoutant son instituteur raconter le récit de la défaite d'Abdelkader face à Bugeaud. Son sentiment de révolte l'amène très jeune à rejoindre le Parti du peuple algérien (PPA).

Il en est de même dans le milieu de l'immigration algérienne en France où Aicha Aloiot, née à Maubeuge d'un père kabyle et d'une mère française, est profondément choquée lorsque son père, militant syndicaliste et ayant participé à un réseau de résistance, se voit interdire le droit de vote comme français musulman. Dès 1953 elle s'engage dans le mouvement nationaliste.

La guerre d'Algérie n'a pas été une guerre classique mais une guerre de libération d'un peuple contre la domination coloniale. Les auteurs algériens l'appellent la Révolution.

Daho Djerbal rappelle d'ailleurs que quelques Français, et ils étaient rares, l'avaient compris dès 1954. Ainsi André Mandouze, historien spécialiste de Saint-Augustin, écrivait en 1955 : « le moteur de la révolution actuelle ... c'est le sursaut de dignité d'un peuple qui exige d'être enfin responsable de son propre destin ».

Les programmes scolaires français en 1992 : quelle place pour la guerre d'Algérie ?

A partir de 1983 la guerre d'Algérie et l'ensemble des guerres coloniales sont plus présentes et mieux traitées dans les manuels scolaires. Ceux-ci sont souvent une œuvre collective où la part des universitaires est importante. La fonction des manuels a changé, ils sont devenus des outils de formation de l'esprit critique et scientifique.

Rappelons qu'en France la guerre d'Algérie n'est véritablement enseignée dans les classes terminales de lycée que depuis 1983, et de collège depuis 1986. Les programmes présentés ici n'ont plus cours mais leur analyse reste pleine d'enseignements.

Gilles Morin, professeur de collège, « L'enseignement de la guerre d'Algérie en classe de troisième », souligne que les contraintes inhérentes au programme font que les enseignants consacrent environ deux heures à la décolonisation (guerre d'Algérie comprise). La guerre peut être traitée dans le chapitre « La France depuis 1945 » ou dans celui de « L'émergence de Tiers Monde et la décolonisation ».

Au brevet des collèges (rétabli en 1986), la guerre d'Algérie apparaît rarement comme sujet spécifique (3 sur 312 sujets d'histoire posés dans les 26 académies métropolitaines de 1886 à 1991) mais elle ne peut être ignorée : les élèves doivent s'y référer plus ou moins longuement dans les devoirs sur la décolonisation ou sur la France depuis 1945 (soit 58 sujets). Il est révélateur de constater qu'au fil des années les devoirs proposés sont de moins en moins axés sur la décolonisation mais sur les conséquences de la guerre d'Algérie sur la vie politique française depuis 1945.

Geneviève Pastor, professeur de lycée, présente « L'enseignement de la guerre d'Algérie en classe terminale » d'après les programmes de 1982 et de 1989 et observe une différence notable d'approche entre les deux. Les programmes d'histoire de 1982 étudient l'« Emancipation des peuples dépendants, (l')émergence d'un Tiers-monde » et ceux de géographie « Les inégalités de développement ». Les instructions officielles incitent à lier dépendance coloniale et sous-développement, à donner une place importante à la décolonisation et à la constitution d'un Tiers Monde comme faits de première importance dans les relations internationales.

Pendant six années il n'y eu que 5 sujets sur la guerre d'Algérie, 7 sur la décolonisation et 3 sur « nationalisme et indépendances » soit 15 sujets sur quelque 350. Elle constate que les quatre cinquième des sujets posés sur la guerre d'Algérie l'ont été en dehors du territoire de la France (dans les DOM ou les lycées de l'étranger)

Dans les programmes de 1989 les luttes d'émancipation et la naissance du Tiers Monde sont étudiées dans deux parties distinctes du programme. « Nationalismes et

indépendances en Asie et en Afrique» sont à traiter dans « Un monde nouveau », et « Emergence du Tiers Monde » dans « Croissance mondiale et équilibre des puissances ».

Cette approche fait disparaître l'étude des luttes d'émancipation en tant que telles, les dissocie des politiques menées par les métropoles. La notion de Tiers monde est envisagée comme un enjeu entre les grandes puissances et sous le seul angle de la géopolitique. Le terme de « en voie de développement » remplace celui de sous-développement. Les conflits sont situés dans la « stratégie des grandes puissances »

Dans tous les cas les manuels de géographie présentent l'Algérie, sa surpopulation, l'effondrement de ses exportations agricoles, ses choix industriels dans le cadre du sous-développement et sans faire le lien avec la période coloniale.

Les programmes scolaires algériens en 1992 : le mythe fondateur de la Révolution.

Ce n'est que depuis 1970 que les programmes actuellement en cours sont élaborés et il faut rappeler qu'il n'existe qu'un manuel officiel.

La Révolution algérienne (1954-1962) est enseignée à trois reprises. En 5eAF (équivalent du CM1) est abordée pour la première fois l'étude de l'histoire et l'année est entièrement consacrée à la Révolution algérienne. La guerre d'Algérie coupée de la chronologie qui la précède apparaît comme un fait à la fois singulier et fondateur de l'histoire en général et de l'Algérie en particulier.

En 9^eAF (dernière année de collège) le programme commence avec l'expansion de l'empire ottoman (XV^e et XVI^e siècles) et accorde une large place à la période coloniale et à la guerre de libération. Enfin en 3eAS (classe terminale présentant au baccalauréat) la guerre d'Algérie est directement traitée puis située dans le contexte international des révolutions sociales et des mouvements nationaux de libération du XX^e siècle.

La Révolution algérienne est donc étudiée selon trois approches : la première présente la guerre de libération comme un élément fondateur, la deuxième l'insère dans la longue durée (arabo-islamique) et la troisième comme un fait contemporain.

Selon Hassan Remaoun, enseignant-chercheur à l'université d'Oran, « La place de l'enseignement de la guerre de libération dans le cursus scolaire en Algérie », les programmes posent sans y répondre un certain nombre de questions : la guerre d'Algérie relève-t-elle du vieil antagonisme entre Occident chrétien et Orient musulman, est-elle une djihad ripostant à une croisade ? doit-elle s'expliquer par le système mondial de domination que le capitalisme a mis en place ? On trouve trace de ces deux visions dans les manuels. La colonisation et la guerre sont présentées de façon manichéenne. L'impact socio-économique, politique, culturel et humain du contact avec l'Europe est peu retenu. Le mouvement national algérien est présenté de façon monolithique et unanimiste en occultant les oppositions et les luttes qu'il a recélé.

Abdelmajid Merdaci, professeur à l'université de Constantine, « Les figures historiques de la Révolution algérienne dans les manuels scolaires d'Algérie », souligne la valorisation constante de la lutte armée au détriment de l'action politique. Ainsi les manuels passent sous silence toute forme de résistance politique à la colonisation depuis l'insurrection des Aurès (1916-1917) jusqu'au 8 mai 1945. Il en résulte une occultation des mouvements nationalistes à caractère politique, du rôle du Parti communiste algérien et la disparition de la liste des héros de la Révolution de personnages qui y ont joué un rôle essentiel mais qui se sont trouvés en opposition avec le FLN.

Par ailleurs le colonialisme est présenté comme voulant éradiquer la religion musulmane et la langue arabe. Ainsi est mis en œuvre l'imaginaire du djihad qui pour des générations d'élèves de l'histoire algérienne, tient lieu de l'histoire de leur pays.

Cette conception des programmes s'explique par l'idéologie de décolonisation de l'histoire qui a prévalu après l'indépendance. L'enseignement de l'histoire a pour fonction de légitimer l'Etat-nation qui émerge et de fonder une identité. La nation algérienne semble pourtant se diluer dans un vaste ensemble arabo-islamique centré sur le Moyen-Orient. Ceci est la conséquence de la politique d'assimilation menée après l'indépendance : après 1970 il

a été massivement fait appel à une coopération moyen-orientale et les programmes sont largement importés du Moyen-Orient

Il en résulte une insuffisance de l'étude de l'histoire nationale, de son passé arabo-islamique et berbère, et du Mouvement national contre la colonisation.

Daho Djerbal rappelle le rôle que jouent dans l'élaboration des programmes et des manuels l'Organisation nationale des moudjahidin (c'est à dire des anciens combattants du FLN) et les Oulémas. L'histoire nationale commence avec le Prophète et continue avec les hommes de novembre et ceux qui l'ont suivi. Le savoir théologique et le savoir historique se confondent. Les auteurs algériens remarquent que les programmes sont axés sur la prééminence du FLN dont les responsables sont au pouvoir depuis l'indépendance. Il est difficile en Algérie de tenir un discours sur l'histoire contemporaine sans entrer dans une situation subversive par rapport au pouvoir.

Danièle Djamila Amrane-Minne, enseignante à l'université d'Alger, regrette qu'aux lycéens algériens soit présentée une épopée triomphaliste et aux lycéens français une guerre mal assumée. Du côté français on ne cite pas toujours les mouvements de protestation contre la guerre, les réseaux de soutien au FLN, les déserteurs ou objecteurs de conscience, ni les soldats du contingent qui ont contribué à l'échec du putsch militaire de 1961. Du côté algérien on ignore les Européens d'Algérie et les Français qui ont protesté contre cette guerre ou lutté pour l'indépendance. Il y a une sorte de refus à montrer les aspects humains, les tentatives qui ont été faites des deux côtés pour rendre cette guerre moins atroce.

Un champ universitaire à développer dans les deux pays.

En France comme en Algérie les travaux scientifiques sur cette question datent des années 80. Pour Guy Pervillé, enseignant à Bordeaux III, « La place de la guerre d'Algérie dans l'enseignement supérieur français », l'enseignement de l'histoire de l'Algérie, à plus forte raison de la guerre d'Algérie, n'existe pas dans l'enseignement supérieur français à l'échelle nationale. Il est laissé à des initiatives individuelles locales, plus ou moins développées. Il existe une quinzaine d'universitaires français spécialistes de l'Algérie mais leur nombre va diminuant du fait des départs à la retraite sans que la relève soit forcément assurée.

Toutefois quelques centres sont spécialisés sur le Maghreb, le monde arabe et musulman, le Tiers Monde : Paris III, Paris VII, Paris VIII, Lyon, Aix-en-Provence, Montpellier et Nice.

Gilles Morin dresse la liste des thèses soutenues dans les universités françaises traitant de la guerre d'Algérie.

Charles –Robert Ageron, professeur à Paris XII, pense qu'il n'est pas encore possible de rédiger une « Histoire de la guerre d'Algérie ». Les archives privées et surtout publiques, militaires, diplomatiques, politiques et administratives manquent pour l'établissement scientifique des faits essentiels, surtout du côté algérien. Les archives du FLN sont inaccessibles. (Mohammed Harbi a publié 115 documents de la Révolution algérienne en 1981). Les archives françaises de 1954 à 1962 le sont également. La règle dite du délai de trente ans, qui n'a permis l'accès aux archives qu'en 1992, ne concerne pas les documents dits secrets ou confidentiels qui ne seront communiqués qu'après 60 ans ou plus. De plus les archives communiquées seront triées par une commission. Enfin il faut compter avec les idéologies, la censure officielle en Algérie. Il est encore impossible d'établir les chiffres des harkis tués, des pertes humaines musulmanes.

Jean-Louis Auduc, de l'IUFM de Bonneuil, souligne le peu de place occupé par la guerre d'Algérie dans les concours de recrutement des enseignants en France de 1972 à 1990.

Les intervenants algériens soulignent les difficultés de la recherche et de l'accès aux archives. La plupart des travaux qui permettent de faire connaître cette période sont édités en France et pas toujours diffusés en Algérie.

Ces prises de position, écrites en 1992, permettent d'apprécier le chemin parcouru. En effet l'Université d'été qui s'est tenue à Paris les 29-30-31 août 2001, « Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain », a rendu compte de nombreux travaux d'historiens français et algériens et de l'amélioration de l'accès aux archives en France. Benjamin Stora, professeur à l'université de Paris VIII, y a mentionné la reconnaissance par l'Etat algérien d'un certain nombre de militants nationalistes dont la mémoire avait été jusque là occultée.

Il y a toutefois encore beaucoup à faire pour améliorer la connaissance de cette période qui constitue une référence très présente dans les débats actuels sur l'islam, l'immigration, les rapports avec les peuples méditerranéens aujourd'hui. Les participants du colloque de 1992 avaient proposé de mettre en place une structure franco-algérienne sur la guerre d'Algérie et son enseignement des deux cotés de la Méditerranée à l'exemple de celle qui existe sur l'histoire de la seconde guerre mondiale entre les historiens français et allemands. Ils soulignaient toutefois la difficulté de concilier une approche positiviste et l'utilisation de manuels relevant d'éditeurs privés en France et une approche s'appuyant sur une histoire et un manuel officiels en Algérie.

Lors de son intervention André Mandouze rappelait que « les historiens n'ont pas à être édifiants ». L'histoire ne doit pas « servir à ... »

Brigitte Albert-Barbier, 6/9/2001